



À : Tous les membres

Date : Le 9 avril 2021

Objet : Mesures spéciales d'urgence prolongées et couvre-feu

Mesures spéciales d'urgence

Chers membres,

Hier, le Gouvernement du Québec a annoncé la prolongation des mesures spéciales d'urgence dans la Communauté métropolitaine de Québec¹, la ville de Gatineau, la MRC des Collines-de l'Outaouais, la MRC Beauce-Sartigan, la MRC de Bellechasse, la MRC Les Etchemins, la MRC La Nouvelle-Beauce et la MRC Robert-Cliche jusqu'au 18 avril.

En ce qui a trait aux autres restrictions imposées par les mesures spéciales d'urgence, nous vous invitons à vous référer au site du [Gouvernement du Québec](#).

Couvre-feu

Dans les municipalités visées par des mesures spéciales d'urgence, il est interdit à quiconque de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci entre 20 heures et 5 heures du matin, hormis dans certains cas d'exceptions, dont celle : « [d'] *une personne dont la présence est essentielle sur les lieux de son travail* ». Les activités de productions peuvent donc débuter ou se poursuivre pendant le couvre-feu.

À partir de dimanche le 11 avril, le couvre-feu sera également en vigueur de 20h à 5h sur **les Îles de Montréal et de Laval**.

Nous vous rappelons qu'un couvre-feu est également en vigueur dans les zones orange et rouge entre 21h30 et 5h du matin.

Afin de permettre aux membres de vos équipes qui se déplacent durant le couvre-feu en raison de leur travail de démontrer facilement la nécessité de leur déplacement, vous êtes invités à remplir le formulaire « [Attestation de l'employeur – Déplacement durant le couvre-feu décrété par le gouvernement du Québec](#) ». Vous pouvez également utiliser le [modèle](#) développé par l'AQPM.

N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe des relations de travail si vous avez des questions.

Meilleures salutations,

L'équipe des relations de travail.

¹ Soit l'agglomération de Québec, la MRC de l'Île-d'Orléans, la MRC de La Côte-de-Beaupré, la MRC de La Jacques-Cartier et Lévis

Association québécoise de la production médiatique

1470 rue Peel, Bureau 950, Tour A, Montréal (Québec) H3A 1T1
514 397-8600

aqpm.ca | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)

The logo for the Association québécoise de la production médiatique (AOPM) features the letters 'AOPM' in a bold, sans-serif font. The letter 'O' is stylized with a multi-colored circular graphic behind it, consisting of segments in blue, green, yellow, and red.